

Arlette Mangold-Chevrier

Hakuna Matata :
voyage au Kenya



La préparation

Cela faisait déjà longtemps que je fréquentais les sites de voyage concernant l'île de Zanzibar : en désirant un séjour au bord de la mer et un petit safari aux alentours. Néanmoins, Zanzibar est assez loin des safaris de par sa position et les voyages sont chers. Mais rien que le nom de Zanzibar me faisait rêver.

Mon enfance avait également été très marquée par le film « Les Mines du Roi Salomon » (1950), avec Stewart Granger et Deborah Kerr : une expédition était montée pour retrouver le mari de Deborah avec, comme guide, Stewart Granger, un peu rustre, mais dont j'étais tombée amoureuse. Cela se passait en Tanzanie ou au Kenya, au milieu de la faune sauvage, sur fond du Kilimandjaro enneigé et, en ce temps-là, les animaux ne se faisaient pas prendre en photos mais carrément descendre à la winchester : en prime, la rencontre avec le docteur Livingstone et la fameuse phrase : « Docteur Livingstone, I presume ? »

Ce rêve de toutes les adolescentes, qu'un bel

homme tombe amoureux de vous et soit prêt à faire n'importe quoi pour vous sauver au milieu des bêtes sauvages, restera toujours un rêve mais je me devais d'aller dans cet endroit paradisiaque.

Au mois de novembre 2013, après une douloureuse décision qui amputait fortement mon budget prévision retraite (mais tant qu'à faire autant profiter des voyages quand on peut encore le faire), je me suis lancée en faisant un petit clic sur l'ordinateur, après avoir néanmoins pris quelques renseignements sur l'agence de voyage.

Deuxième expérience de voyage directement sur internet avec une agence inconnue, donc un peu risquée, et méfiance engendrée par une première expérience d'un voyage contracté sur le site SNCF auprès d'un voyageur turc. Après l'atterrissage et deux heures de voyage en bus dont le pare-chocs frottait la route à chaque virage, arrivée dans un hôtel au fin fond de la Turquie, dans une région agricole (orangers et citronniers) qui ne connaissait pas les cartes postales, et hôtel qui n'appréciait que les russes bourrés d'argent : chambre moquetée au quatrième étage avec ascenseur, gens pas sympas, un kilomètre pour aller à la plage, une chaleur étouffante due à la végétation, climatisation presque nulle et orage fréquent.

Et, au retour, attente de huit heures dans l'aéroport d'Antalya. Quand j'ai voulu « pousser un coup de gueule » auprès de l'organisme, dont je ne connaissais pas le nom jusque là, et le correspondant

que l'on voyait pour la première fois, m'a bien fait sentir que ce n'était pas son problème.

Revenons à nos moutons. Après avoir commandé mon voyage deux fois sur internet (ça c'est internet), panique pour décommander un des deux voyages.

Tout va bien et là commence l'organisation.

Etude du programme : ce n'est pas très grave. Vu le prix, je ne vais pas faire la difficile.

Etude de l'assurance pas chère : c'est bon mais il faut se méfier. Assurance pas chère dit assurance qui ne couvre rien.

Départ de Paris sans savoir l'heure de départ. Venant d'Angers et ne prenant pas notre auto, à prévoir le train et l'hôtel. Plus tu réserves le train tôt, moins tu paies. D'où recherche sur internet d'un train aller-retour sans savoir ni les heures de départ ni les heures de retour, mais des horaires d'avions Paris-Nairobi le 14 février et retour le 23 février, il ne doit pas y en avoir 36. A l'aller, tous les avions partent le matin donc il faut qu'on dorme à Roissy à moindre prix.

Comparatif des prix des hôtels qui sont fort nombreux sur Roissy et je penche sur un low cost à Gonesse que je réserve. Le retour, un seul avion qui arrive vers 6 heures 30 à Roissy, mais s'il a du retard ? Donc réservation du train vers 13 heures de l'après-midi, une sacrée marge qui se relèvera inutile après.

Cela commence bien : train pas cher, hôtel pas cher.

Un matin, en lisant le « Courrier de l'Ouest », dans

sa pauvre rubrique Monde (enfin je ne critique pas car c'est grâce au journal que je me pose des questions), j'apprends qu'il vient d'y avoir un attentat à Nairobi.

Zut, je n'avais pas eu le déclic qu'au mois de septembre, il y avait eu quand même 61 morts et des centaines de blessés, dans une grande surface à Nairobi, attentat revendiqué par le groupe armé islamiste somalien Al-Shabaab, en réponse à une intervention militaire du Kenya en octobre 2011 contre eux en Somalie.

Depuis octobre 2011, lorsque les forces armées kenyanes se sont déployées en Somalie, le Kenya a connu des dizaines d'attaques menées par des personnes non identifiées incluant des fusillades et l'usage de grenades et d'autres explosifs. La plupart des attaques a eu lieu dans la région nord-est du Kenya près de la frontière somalienne, mais certaines concernaient Mombasa et Nairobi. Le 14 décembre encore, un attentat dans la banlieue de Nairobi. Petit aparté : j'admire ce pays qui prône la liberté avec le risque de détruire leur principale ressource économique, le tourisme.

A partir de ce moment, je me suis posée la question de savoir les garanties de l'assurance que j'avais souscrite pour le voyage et, en lisant attentivement, je me suis rendue compte qu'une garantie était proposée en cas d'attentat pour l'annulation du voyage, pendant son déroulement, mais qu'elle ne tenait pas compte de la recommandation de l'ambassade du Kenya pour annuler le voyage avant.

Bref, c'était très flou, comme toutes les garanties d'assurances (et dieu sait si je m'y connais : cela fut ma profession pendant dix ans). Conclusion, me voilà partie à réserver une autre assurance qui me permettait d'annuler le voyage avant et non pas pendant, si un attentat se produisait à moins de 100 kms de nos points de séjours dans les quinze jours précédant le voyage.

« Le 12 décembre 2013, une attaque à la grenade a eu lieu sur un autobus de touristes dans le quartier de Likoni, à proximité du transbordeur (la seule connexion entre Mombassa et la côte méridionale). La grenade n'a pas explosé et personne n'a été blessé. »

« Tôt le matin du 2 janvier 2014, un attentat à la grenade a causé dix blessés à Diani, un lieu touristique à la côte sud. »

En fait, deux endroits où nous sommes passés régulièrement lors de notre voyage et que je reconnais maintenant, pour les avoir fréquentés.

En janvier, je m'inscris sur le site Ariane, site français gouvernemental, chargé de m'alerter en cas de complication. Jamais eu de message même pas pour un autre pays.

En fait, il aurait fallu vraiment une interdiction totale pour que j'annule le voyage et je me suis posée la question : quand interdit-on totalement d'aller dans un pays, quand on sait tous les enjeux économiques que cela représente ?

Je pense que j'ai relu une centaine de fois le programme. J'ai fait une recherche de tous les hôtels sur